



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13	Le mercredi 12 mars 2025 à 14h30, les membres
Nombre de membres présents à la séance	10	composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la
Nombre de membres représentés	02	présidence de M. Olivier DOSNE, Président.
Nombre de membres non représentés	01	

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus :

Mme Chantal DURAND, Adjointe au Maire, déléguée « Solidarités, Emploi, Seniors, Vie économique »
M. Francis SELLAM, Adjoint au Maire, délégué « Finances, Ressources Humaines et Logement »
Mme Stéphanie BRANCO, Conseillère Municipale déléguée
M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal

Membres nommés :

M. Michel RIOUSSET, représentant de l'association ARJ
Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne
Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune
Mme Marie-France BRUGEL, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française
M. Frédéric WEHRUNG, nommé par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune
M. BRUN Gilles, représentant l'association APOGEI 94

ABSENTS REPRESENTEES :

M. Olivier DOSNE, Maire, Président du C. C. A. S.
Mme Chantal ALLAIN, Adjointe au Maire, déléguée « Jeunesse et Handicap »

ABSENTS NON REPRESENTEES :

Mme Sandrine PARIS-PESCAROU, Conseillère Municipale

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Stéphanie BRANCO

DELIBERATION N°4

**PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025
(BUDGET DU CCAS ET BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE)**

PREAMBULE – Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente

Mes chers Collègues,

Le rapport sur les orientations du budget 2025 du CCAS et sur les orientations du budget annexe 2025 des Résidences Autonomie vous a été présenté. Vous avez ainsi noté que la Ville attribuera au CCAS une subvention d'équilibre de 1 094 K€, stable par rapport à celle de 2024 et que la subvention

d'équilibre que le CCAS versera au budget annexe des Résidences Autonomie pour l'année 2025 s'élèvera à 402,5 K€.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette présentation et du débat qui l'aura suivi.

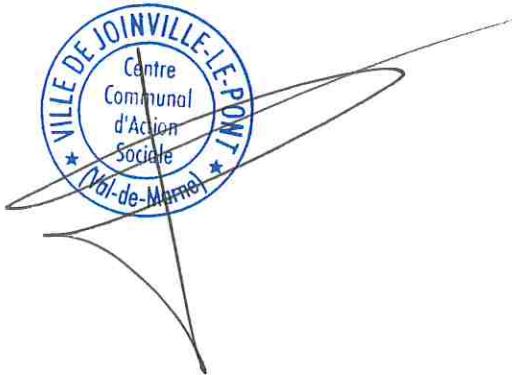
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré par :

Pour	12
Contre	00
Abstention	00

Article unique : prend acte de la tenue du débat faisant suite à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2025 du CCAS et sur les orientations du budget annexe 2025 des Résidences Autonomie, annexé à la présente délibération.

M. Olivier DOSNE
Président du CCAS



Mme Stéphanie BRANCO
Secrétaire de séance



Je soussignée, Chantal DURAND, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée : **17 MARS 2025** Fait à Joinville-le-Pont le

télétransmis au contrôle de la légalité le :

17 MARS 2025

